

BREILLY

ENSEMBLE

Environ **20 breillois(es)**, habitant aux quatre coins du village, ont offert leur temps et leurs efforts lors de la **matinée citoyenne** du Samedi 25 Avril, afin de nettoyer les escaliers, les grimpettes et les abords de l'église, lasurer les bancs en bois et combler les trous du chemin autour du petit étang. Pour les remercier, la commune leur a offert le repas « 3P ».



Venez faire la **Fête entre voisins** dans la cour de la Mairie le **Vendredi 29 Mai** à partir de 18h30 : apportez votre repas pour partager un moment convivial. Un barbecue sera mis à disposition pour vos grillades.

En cas de mauvais temps, une solution de repli est prévue dans la Mairie.



L'association **Pétanque Breilloise** organise son premier **concours** le **Samedi 6 Juin** à 9h30 dans les marais. Participation en doublette : 10€. Restauration et buvette sur place. *Inscription & renseignements* : 06.19.35.24.24.

Rappel : les habitants ont l'obligation d'entretenir le trottoir devant leur logement, suite à un arrêté municipal d'Avril 2024.

Votre **Marché à pied** n'aura pas lieu le Dimanche de la Pentecôte 24 Mai.



Reconnaissez-vous ?

Edition Robert

PERMANENCES
des ADJOINTS

Tony PIGNÉ
Mardi 15h-17h

Béatrice DECAMBRON
Vendredi 15h-17h

Éric ALEXANDRE
Samedi 10h-12h

4 et 18 Mai
1er Juin



QUELQUES DATES

Samedi 2 Mai à 18h30
Messe en l'Église Saint-Sulpice

Vendredi 8 Mai à 10h
Commémoration de la Victoire
1945 au Monument aux Morts

Vendredi 22 Mai à 14h
Après-midi récréatif à la Mairie

C.A.B.

Vendredi 1er Mai
Grande réderie dans les marais.
Buvette et restauration sur place
Venez faire vos emplettes auprès
des 140 exposants.

SERVICES

Floreen Retouche
Travaux de couture, retouches,
upcycling.
floreen.retouche@gmail.com
06.85.53.98.57



Mairie de Breilly

03.22.51.86.61
contact@breilly.fr

www.breilly.fr

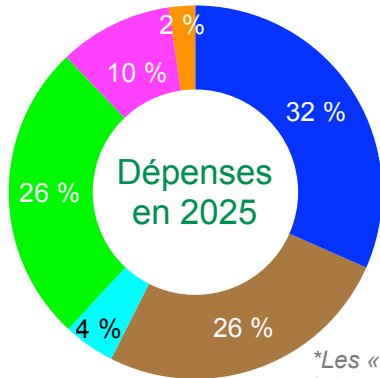
IPNS NPJSLVP

Vos élus se sont réunis

Réunion du Lundi 13 Avril 2026

- Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les comptes de résultat de l'année 2025.

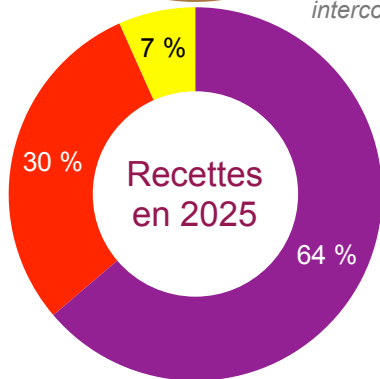
Partie « Fonctionnement » :



● Personnels - - - - -	112 437 €
● Energies, fournitures & entretiens- - -	91 882 €
● Fêtes et communication - - - - -	15 862 €
● Participations extérieures* - - - - -	92 328 €
● Indemnités des élus - - - - -	35 003 €
● Autres - - - - -	8 176 €

Total 355 688 €

*Les « participations extérieures » correspondent aux contributions aux syndicats intercommunaux, au SDIS et aux subventions pour les associations.



● Impôts et taxes - - - - -	328 408 €
● Dotations - - - - -	152 207 €
● Produits de service et locations - -	34 407 €

Total 515 022 €

- Le budget prévisionnel pour l'année 2026 a été voté à l'unanimité.
- La part communale des trois taxes (foncier bâti, foncier non-bâti et habitation sur les résidences secondaires) reste aux mêmes taux pour l'année 2026.

QR-code à flasher avec
votre smartphone



ou lien URL

<https://www.breilly.fr/mairie/conseil/cr/>